

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE NONTRON****MAIRIE DE LEMPZOURS**

24800 LEMPZOURS

D260309-05

En exercice	11
Présents	7
Votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars

Le Conseil municipal de la commune de Lempzours,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie**Date de la convocation : 3 mars 2026****Nombre de conseillers :****Présents** : Thérèse CHASSAIN, Guillaume REBEYROL,  
Yannick LE PIERRES, Lydie FIAULT, Jean-Paul  
BLANCHARD, Odile MOREAU, Herminie ROULHAC**Absents ou excusés** : Bruno AUZARD ayant donné pouvoir à  
Lydie FIAULT, Éric LACOURARIE ayant donné pouvoir à  
Yannick LE PIERRES, Graziella RAYNAUD, Nathalie  
VERNAT**Secrétaire de séance** : Guillaume REBEYROL

\*\*\*\*\*

**Objet : Approbation du procès-verbal du 9 février 2026**Madame le Maire expose que le projet de procès-verbal de la séance du 9 février 2026 a été  
transmis à chaque élu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Après avoir délibéré, le procès-verbal du Conseil municipal du 9 février 2026 est adopté à  
l'unanimité par l'assemblée délibérante.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois, an que dessus.

**Publié le : 12 MAR. 2026**

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 9 mars 2026

Le Maire  
Thérèse CHASSAINLe secrétaire de séance  
Guillaume REBEYROL



**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE NONTRON****MAIRIE DE LEMPZOURS**

24800 LEMPZOURS

D260309-06

En exercice	11
Présents	7
Votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars

Le Conseil municipal de la commune de Lempzours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

**Date de la convocation : 3 mars 2026****Nombre de conseillers :****Présents :** Thérèse CHASSAIN, Guillaume REBEYROL, Yannick LE PIERRES, Lydie FIAULT, Jean-Paul BLANCHARD, Odile MOREAU, Herminie ROULHAC**Absents ou excusés :** Bruno AUZARD ayant donné pouvoir à Lydie FIAULT, Éric LACOURARIE ayant donné pouvoir à Yannick LE PIERRES, Graziella RAYNAUD, Nathalie VERNAT**Secrétaire de séance :** Guillaume REBEYROL

\*\*\*\*\*

**Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025**

Madame le Maire rappelle, pour mémoire, que le Compte Financier Unique est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique de la commune de Lempzours ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les résultats susvisés ;

Section d'investissement		Section de fonctionnement	
Recettes	19 957.55	Recettes	142 134.58
Dépenses	10 716.39	Dépenses	133 851.28
Excédent	9 241.16	Excédent	8 283.30
Déficit reporté	-29 062.48	Excédent reporté	90 048.38
Résultat de l'exercice	-19 821.32	Résultat de l'exercice	98 331.68
Reste à réaliser	-1 649.66		
<b>Besoin en financement</b>	<b>21 470.98</b>		

Avant le vote, Madame le Maire confie la présidence de l'assemblée à Guillaume REBEYROL et quitte la salle.

**AR Prefecture**

024-212402382-20260309-D26030906-DE  
Reçu le 12/03/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité :

- d'approuver le Compte Financier Unique 2025 du budget principal
- d'autoriser Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois, an que dessus.

Publié le : 12 MAR, 2026

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 9 mars 2026

Le Maire  
Thérèse CHASSAIN



Le secrétaire de séance  
Guillaume REBEYROL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. REBEYROL', written over a horizontal line.

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE DE LEMPZOURS - COMMUNE DE LEMPZOURS

Présentation

Présenté par le M. adjoint,  
A Lempzours, le 09/03/2026  
Le 11/03/2026



Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Lempzours, le 09/03/2026.....

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	8
Pour :	8
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 03/03/2026

Signataire

REBEYROL Guillaume

LEPIERRES Yannick

FIAULT Lydie

AUZARD Bruno

BLANCHARD Jean-Paul

LACOURARIE Eric

MOREAU Odile

RAYNAUD Graziella

ROULHAC Herminie

VERNAT Nathalie



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2026, et de la publication le 12/03/2026  
.....

A Lempzours, le  
12/03/2026





**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE NONTRON****MAIRIE DE LEMPZOURS**

24800 LEMPZOURS

D260309-07

En exercice	11
Présents	7
Votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars

Le Conseil municipal de la commune de Lempzours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

**Date de la convocation : 3 mars 2026****Nombre de conseillers :****Présents :** Thérèse CHASSAIN, Guillaume REBEYROL, Yannick LE PIERRES, Lydie FIAULT, Jean-Paul BLANCHARD, Odile MOREAU, Herminie ROULHAC**Absents ou excusés :** Bruno AUZARD ayant donné pouvoir à Lydie FIAULT, Éric LACOURARIE ayant donné pouvoir à Yannick LE PIERRES, Graziella RAYNAUD, Nathalie VERNAT**Secrétaire de séance :** Guillaume REBEYROL

\*\*\*\*\*

**Objet : Affectation du résultat 2025**

Après avoir examiné le Compte Financier Unique statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	8 233,30
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	90 048,38
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	98 331,68
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-19 821,32
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-1 640,98
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>21 470,98</b>
<b>AFFECTATION =C. = G. + H.</b>	<b>98 331,68</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	<b>21 470,98</b>
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	<b>76 860,70</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

**AR Prefecture**

024-212402382-20260309-D26030907-DE  
Reçu le 12/03/2026

Fait et délibéré en mairie les jours, mois, an que dessus.

Publié le : 12 MAR. 2026

Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme.  
Le 9 mars 2026

Le Maire  
Thérèse CHASSAIN



Le secrétaire de séance  
Guillaume REBEYROL

**DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE**  
**ARRONDISSEMENT DE NONTRON****MAIRIE DE LEMPZOURS**

24800 LEMPZOURS

D260309-08

En exercice	11
Présents	7
Votants	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le 9 mars

Le Conseil municipal de la commune de Lempzours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie

**Date de la convocation : 3 mars 2026****Nombre de conseillers :****Présents :** Thérèse CHASSAIN, Guillaume REBEYROL, Yannick LE PIERRES, Lydie FIAULT, Jean-Paul BLANCHARD, Odile MOREAU, Herminie ROULHAC**Absents ou excusés :** Bruno AUZARD ayant donné pouvoir à Lydie FIAULT, Éric LACOURARIE ayant donné pouvoir à Yannick LE PIERRES, Graziella RAYNAUD, Nathalie VERNAT**Secrétaire de séance :** Guillaume REBEYROL

\*\*\*\*\*

**Objet : Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne (SDE 24) – Adhésion Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Éclairage public des ZAE**

Madame le Maire expose aux membres du Conseil municipal que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux, par délibération en date du 26 septembre 2024, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat une compétence à la carte :

- La compétence Éclairage Public des parcs d'activités (ZAE)

Le 7 janvier 2026, le Comité Syndical du SDE 24 a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et le transfert de la compétence EP des parcs d'activités (ZAE) au SDE 24 dans le respect de l'état contradictoire accepté par les deux assemblées en date du :

- 11 décembre 2025 concernant le SDE 24
- 18 décembre 2025 concernant la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code général des Collectivités Territoriales, le Président du SDE 24 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette décision.

Après cet exposé et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **approuve** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux au SDE 24

Fait et délibéré en mairie les jours, mois, an que dessus.

**Publié le : 12 MAR. 2026**

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le 10 mars 2026



Le secrétaire de séance  
Guillaume REBEYROL



